

**Compte rendu Atelier n° 3 aménagement place des templiers - secteur Philippe
le Bel**

3 juillet 18h30 - école Alphonse Bouloux

Les présents :

Coll Habitants : Christine Moine ; Fontaine Joële, Pierre Cognard

CaB : Dany Bellot ; Béatrice Charrier; Lionel Vialettes

ASSHAV : Luc Bergeas (président)

CNL86 : Maguy Barriquault

Le gérant de la COOP

Les élus : Elizabeth Naveau Diop ; Alexandra Duval

Services Ville : Vincent Morisset ; Pascal Poinsonnet ; Emmanuelle Redien ;

Les excusés : Christian Michot ; Stéphane Dufour, Anne-Marie Chaignon

Objectif de cet atelier :

- Valider le plan d'aménagement

1/ Les points travaillés lors des 2 ateliers sont rappelés en introduction :

- « ne pas toucher au dénivelé » était un invariant de la mairie car le budget initial ne le permettait pas mais suite aux études, il est apparu que le travail sur le dénivelé devenait obligatoire pour des conditions d'accessibilité
- au 2ème atelier : il a bien été pris en considération que des tables ne seraient pas installées.
- Sur le mobilier urbain bois : les choix finaux ne sont pas encore fait : un temps pour choisir définitivement les éléments sera organisé
- Sur la haie le long du parking : point à clarifier ensemble
- L'accès livraison de la coop a été vu lors de l'atelier 2 et pris en compte ainsi que l'accès handicapé
- Le SDIS n'avait pas pu être rencontré avant le 2ème atelier d'où le ressenti d'un projet pas avancé et sans réponse claires

Avancée du projet indiquée en introduction :

Depuis, le SDIS a indiqué ce dont il avait impérativement besoin et le service accessibilité de la collectivité également (reprise du dénivelé pour affaiblir la pente)

Compte tenu de ces différentes obligations, le coût initial prévu (95 000€) de l'opération de réaménagement était trop faible. Un travail au sein de la ville a permis de réorienter des crédits à partir d'opérations de la ville qui avaient pris du retard ou changé d'ambition pour permettre de réaliser le projet malgré les contraintes.

Aussi le budget de l'opération s'élève maintenant à 375 000 € TTC. Avec un calendrier prévisionnel suivant :

- Juillet à décembre 2023 : PRO et DCE (dossier consultation entreprise)

- Janvier à mars 2024 : consultation des entreprises + notification marché
- Printemps 2024 : début des travaux

2/ Travail autour du plan d'aménagement proposé :



Ecole primaire : sécuriser l'entrée de l'école : végétaliser et laisser les bus scolaires sur le boulevard

Accès SDIS demandé le long des commerces (chaussée lourde), d'une largeur de 4m, avec un demi-tour en bout de chemin. Par conséquent, l'accès coté Coop ne sera pas bloqué car une borne à code est trop onéreuse et une borne en bois pas accessible. En revanche le passage sera impossible aux deux autres sorties de la place coté école primaire et coté ASSHAV. De plus, l'éclairage public sera déplacé.

Cet accès sera en béton mais pas trop gris pour éviter les effets de chaleur.

L'accès le long de l'école maternelle en bas sera d'1,5m de large

Une noue devra être envisagée en centre de place pour gérer les eaux pluviales.

La petite allée actuelle en calcaire sera reprise. A la suite de la discussion, le matériau devra permettre la parfaite accessibilité (pas de cailloux - plus béton désactivé)

Vers l'entrée de l'école maternelle, une prairie fleurie est proposée.

La crainte de voir du stationnement sauvage dans le fond de la place sur l'aire de retournement pour le SDIS est exprimée. Une signalisation claire sera apposée et la police municipale sera informée de ce nouvel aménagement et y passera pour faire respecter ce point.

Quatre places de stationnement sont enlevées et 3 sont conservées pour la livraison de la coop.

Le long du parking dans la suite de la haie de laurier, une séparation type lisse en bois sera posée pour sécuriser les enfants. Les difficultés d'entretien des espaces verts ne permettent pas de prolonger la haie pour le moment.

Jeux / mobilier : les jeux devront être d'une teneur bois/corde. La mise en place d'une balançoire semble très compromise pour des questions de place et de pente. La pose d'une balançoire pour les tous petits comme à Bellejouanne va être regardé. Des bancs devraient être posés près de l'aire de jeu.

Une poubelle sera posée à chaque entrée (soit 3 poubelles): coté coop et coté école primaire : une de 100 Litres et une corbeille coté ASSHAV

3/ Suite à donner :

- Prévoir à l'issue de l'atelier du 3 juillet, une phase de présentation du projet en direction des habitants possible

 - => le collectif d'habitants ainsi que la maison de quartier reviennent vers les services pour savoir comment ils peuvent présenter ce plan sur les animation d'été ou un temps spécifique en septembre

- Choix de jeux => prévoir une rencontre spécifique avec les habitants et acteurs

- jeux place des templier : les enlever dès que possible ainsi que le revêtement pour laisser place aux jeux de ballon uniquement